



VOLONNE, le 14 Mai 2014

NOTES AUX USAGERS

OBJET : Salle Communale/Mise à disposition.

Dans le cadre de la mise à disposition des Salles Communales, et principalement de la **Salle Polyvalente, aux associations locales et aux usagers**, nous avons dernièrement constaté que l'état dans lequel celle-ci est restituée laisse souvent à désirer.

Jusqu'à présent, cette remise en état s'effectuait par l'intermédiaire du personnel communal ; la Commune informant les utilisateurs concernés du problème, lorsque nécessaire.

Étant donné les nombreuses manifestations programmées dans ce bâtiment, d'où une fréquentation en hausse, le personnel communal a fait remarquer, à juste titre, qu'il était très difficile de procéder à une remise en état des lieux quand des activités se déroulaient en continuité et surtout quand les lieux étaient rendus sans avoir été rangés et nettoyés (tables et chaises dérangées, sol et WC à nettoyer, etc.).

Afin que cela ne se reproduise plus, il est donc demandé et recommandé à toutes et à tous de **laisser la salle utilisée dans l'état où elle se trouvait avant utilisation** (c'est-à-dire propre, tables et chaises à leur place).

Nous vous rappelons que la responsabilité exclusive de la personne responsable de l'activité (ou qui préside la réunion) est engagée en cas de désordre ou de dégradation.

Nous comptons sur la collaboration et la compréhension de chacun et vous en remercions vivement par avance.

Le Maire,
Sandrine Cosserat

- **Diffusion** : Responsables/Associations locales.
- **Affichage** : Salle Polyvalente, Espace Notre-Dame, Salle Labouërie.